

ARBITRAGE



COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Mercredi 23 Août 2023

Présents : MM. COLLEMAN Daniel (Président), EZKIYOUH Mohamed, BOUAISS Fouad, ZEGHLI Mourad, VAN MEEL Alan, BEN AISSA Akim, MOURABIT Adil, BEN MALEM Abdellatif & Mme SPALACCI Sarah

Excusés : MM. MAKECHOUCH Youssef, DE CASTRO SILVA Loïc, KINNOUS Chaïb,

Reçus :

Monsieur Emile ROUIRE, votre candidature en qualité d'observateur et tuteur a été acceptée, félicitations

Monsieur Mohamed SIDI, Noté votre arrivée dans notre district en qualité d'arbitre, nous vous invitons à déposer au secrétariat votre demande de licence et votre dossier médical, bienvenue.

Monsieur Bruno BAFFIER, Noté votre arrivée dans notre district en qualité d'observateur, tuteur, candidature acceptée, félicitations et bienvenue.

Monsieur Mohamed FARES, votre candidature en qualité de tuteur a été acceptée, félicitations.

Monsieur Vincent ROUX, votre candidature en qualité de tuteur a été acceptée, félicitations.

Monsieur Nicolas CONSTANTIN, suite à son courriel contestant le classement validé par le Comité Directeur, une réponse individuelle lui sera transmise, conformément au Règlement Intérieur.

Messieurs Bastien LERAY (F4), reçu afin de faire connaissance et invité à rejoindre le pôle formation pour le suivi des jeunes arbitres selon ses disponibilités.

Monsieur Clément MORCHE accompagné de **Monsieur Yves MORCHE**, Clément

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

GUIMONNEAU, Sofiane MERZOUG & Ahmed ADDANE, concernant le stage sénior du 02 septembre, merci d'être venus vous présenter à la CDA et pour votre investissement concernant le stage sénior.

La CDA est à la recherche d'une ou d'un secrétaire, faire acte de candidature.

Lecture et approbation du procès-verbal du 16 août 2023 :

Approuvé à l'unanimité

Lecture du courrier :

- ❖ **FFF DTA**, reçu votre courrier concernant la « Création Collection Dartfish / Clips vidéo de matchs féminins, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.
- ❖ **Monsieur Lucas HOORNAERT**, Reçu votre candidature à l'examen de ligue, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.
- ❖ **Monsieur Gérard THON**, reçu votre courriel nous indiquant vos indisponibilités, vous pouvez vous présenter à la CDA le mardi 29 août 2023, et vous prions de bien vouloir renouveler votre candidature pour la saison 2023/2024 (observateur et/ou tuteur)
- ❖ **Monsieur Florian VIDOU**, reçu votre courriel concernant votre indisponibilité pour la CDA du 22/08, si vous êtes disponible le 02 septembre afin d'aider la CDA pour le test physique des séniors, vous êtes le bienvenu.
- ❖ **Monsieur Pascal VOLPILHAC**, noté votre indisponibilité pour la CDA du 22 août.
- ❖ **Madame Emilie COLIN**, reçu votre courriel noté.
- ❖ **Monsieur Julien PALISSE**, reçu votre courriel noté.
- ❖ **Monsieur Nicolas CONSTANTIN**, Noté nouveau numéro de téléphone et votre demande d'autorisation d'arbitrer le match amical entre Gordes & Pernes assisté de messieurs Vasse & Brichard.
- ❖ **Monsieur Ahmed AOULAD**, Reçu votre courriel confirmant votre présence au stage.
- ❖ **Monsieur Gabriel VAROQUEAUX**, Noté votre absence au stage du 02 septembre 2023, une date de rattrapage vous sera communiquée ultérieurement
- ❖ **Monsieur Lloyd ROSSO**, noté votre demande de candidature « arbitre assistant ligue », une réponse vous sera faite.
- ❖ **Monsieur Noaman YAMLOUNI**, noté votre absence à la réunion du 22 août 2023.
- ❖ **Monsieur Rachid AJJANI**, À la suite de votre demande, veuillez déposer votre dossier complet au secrétariat du district. Vous êtes priés de vous présenter à la CDA le mardi de votre choix à partir de 18 :30.
- ❖ **COMITE DIRECTEUR**, Noté votre proposition de tables rondes Arbitres, Présidents & éducateurs pour deux sessions d'écoute en soirée.
- ❖ **RAPPEL : Monsieur ROSIC Ivan** est convoqué le 5 septembre 2023 à partir de 18 :30

RAPPEL : Les tuteurs & observateurs sont priés dans les plus brefs délais d'envoyer leur candidature.

STAGE ARBITRES 02 SEPTEMBRE 2023 A LA SOUVINE – 84140 MONTFAVET

- 8 :00 / 8 :30 - Accueil des participants – Pointage feuille de présence



- 8 :30 / 8 :45 - Exposé du déroulement du stage
- 8 :45 / 9 :00 – Mise en place des observateurs
- 9 :00 / 9 :30 – Test physique arbitres D1 – D2
- 9 :30 / 10 : 00 - Test physique arbitres D3
- 10 :00 / 10 :30 - Test physique arbitres D4
- 10 :30 / 11 :00 - Test physique arbitres assistants
- 11 :30 / 12 :00 – Présentation de la commission des arbitres

- 12 :00 / 13 :30 – Repas (Buffet froid – salades, crudités et pizzas fromage, dessert)

- 13 :30 / 16 :00 – Ateliers (Participation des tuteurs et observateurs)
 - ❖ Modifications lois du jeu
 - ❖ Règlement intérieur
 - ❖ Atelier spécifique assistants
 - ❖ Gestion des conflits
- 16 :00 / 16 :30 UNAF
- **Pointage des présents en fin de stage**

Les arbitres sont priés de prendre leur disposition pour ce stage, toute absence devra être justifiée.

La CDA se réserve le droit de ne pas désigner les arbitres qui n'auront pas satisfait à ce stage de rentrée ou qui se seront absentes avant la fin du stage.

Propositions de Monsieur Adil MOURABIT :

➤ Il serait utile d'envoyer systématiquement les PV de la CDA sur les boites mail des arbitres, en effet, nous nous sommes aperçus que certains arbitres ne vont pas forcément chercher les informations sur le BO, donc les PV seront envoyés individuellement sur la boite mail. **Approuvé à l'unanimité**

➤ Les sanctions (non nominatives) prononcées par la CDA à l'encontre d'arbitres, seront publiées sur le BO. *Exemple ➔ catégorie D1 Monsieur X a été sanctionné à la suite de son comportement et est privé de désignation pour x matches.* **Approuvé à l'unanimité.**

➤ Nomination d'un représentant arbitre par catégorie D1, D2, D3 & D4

Un mail sera envoyé à l'ensemble des arbitres, afin que ceux qui sont intéressés, posent leur candidature pour représenter leur catégorie, lorsque toutes les candidatures seront reçues, un vote sera organisé sur Google chrome vote.

Si pas de volontaire la CDA désignera d'office un représentant.

➤ Lorsque les représentants seront désignés, il faudra créer un groupe WhatsApp par catégorie afin que chaque arbitre puisse s'exprimer et que le représentant de chaque catégorie fasse « remonter » les informations à la CDA. Ce qui permettra à la CDA d'être plus à l'écoute de nos arbitres.

Ces deux derniers points seront évoqués lors du stage du 02 septembre.

❖ RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55
Pour les contrairements, uniquement sur ce téléphone.

Prochaine réunion mardi 29 août 2023 18 :30

Le Président lève la séance à 21 h 40

